

PRODUIRE UN PROGRAMME DE FLUX

DE LA TÉLÉVISION AUX RESEAUX SOCIAUX

FORMATIONS 2024

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

ACCUEIL PUBLIC/RENSEIGNEMENTS

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS

Tél. : 01 40 30 22 35

ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice 75020 PARIS

www.cefpf.com - info@cefpf.com

SOMMAIRE GÉNÉRAL

Le CEFPPF en quelques mots	PAGES 2-3
Nos engagements	PAGES 4-7
L'action de formation	PAGES 8-9
Public concerné et objectifs	PAGE 10
Modalités de mise en œuvre	PAGES 11-13
Contenu de l'action	PAGES 14-15
Programme détaillé	PAGES 16-19
Conditions générales de vente	PAGE 21



LE CEFPPF, 30 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

La démarche du CEFPPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. Plus de 10 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.

Le CEFPPF fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPPF rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Certification QUALIOP1

Le CEFPP est certifié QUALIOP1 depuis décembre 2020. A ce titre, il répond aux critères de qualité définis dans le référentiel : communication de son offre, formations adaptées aux besoins, accompagnement et suivi des apprenants, formation continue des formateurs, investissement dans l'environnement professionnel et l'innovation pédagogique, démarche d'évaluation permanente des apprenants et des dispositifs.

DES FORMATIONS DISPENSÉES PAR DES PROFESSIONNELS ... POUR DES PROFESSIONNELS

Le CEFPP fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPP rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPP donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

Présentation de l'action de formation

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

Évaluation pédagogique en fin de parcours :

A chaque fin de semaine :

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par le directeur pédagogique.

En fin de formation (à chaud) :

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.

NOS ENGAGEMENTS



NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Certification QUALIOPi

Le CEFPPF est certifié QUALIOPi depuis décembre 2020. A ce titre, il répond aux critères de qualité définis dans le référentiel : communication de son offre, formations adaptées aux besoins, accompagnement et suivi des apprenants, formation continue des formateurs, investissement dans l'environnement professionnel et l'innovation pédagogique, démarche d'évaluation permanente des apprenants et des dispositifs.

DES FORMATIONS DISPENSEES PAR DES PROFESSIONNELS ... POUR DES PROFESSIONNELS

Le CEFPPF fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPPF rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPPF donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

HANDICAP

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LE HANDICAP !

Le CEFPPF est engagé dans une démarche de diversité et d'égalité des chances. L'organisme de formation favorise l'accueil et l'accompagnement de tous ses apprenants. Un référent handicap est à votre disposition

1 personne sur 6 en France est en situation de handicap !

80% des handicaps sont invisibles !

1 personne sur 2 se retrouve confrontée à une situation de handicap au cours de sa vie de manière ponctuelle ou définitive.

En tant qu'organisme de formation et Centre de Formation des Apprentis (CFA), nous prenons la responsabilité d'adopter des pratiques non-discriminantes pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous.

COMMENT ? A QUI SE RENSEIGNER ?

Afin de réaliser leur formation dans de bonnes conditions, un (ou plusieurs) entretien(s) seront menés avec les apprenants en situation d'handicap. Ces entretiens ont pour but d'analyser les besoins de chaque apprenant en situation d'handicap au regard des spécificités de son projet de formation et d'évaluer si le centre de formation est à même à recevoir l'apprenant dans de bonnes conditions.

Selon la situation ils peuvent comporter des aides techniques, des aides humaines et / ou des aménagements de parcours. La mise en place de ces aides est effectuée par l'établissement et peut évoluer en cours d'année grâce à un suivi.

Il est important de prendre contact avec le référent handicap du CEFPPF le plus tôt possible afin de prévoir la mise en place des aménagements, si cela est possible.

RENSEIGNEMENTS : 01 40 30 22 35 / michael-l@cefpf.com

DE L'INSCRIPTION AU CEFPPF A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Chargé de l'inscription de l'apprenant, le référent handicap/directeur pédagogique construit avec lui son projet professionnel en prenant en compte les spécificités de son handicap. Aussi, veillant à ce que la formation se déroule au mieux, en tant qu'intermédiaire entre les formateurs et l'apprenant en situation d'handicap, le formateur référent aide le formateur à résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours de la formation de l'apprenant handicapé et se rend disponible pour recevoir les apprenants en situation de handicap lorsqu'ils en ressentent le besoin.

REFERENT HANDICAP

Michael LEBLANC
michael-l@cefpf.com
01 40 30 22 25

ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

L'ÉVEIL ÉCOLOGIQUE

Depuis 2010, Le CEFPPF soutient **Ecoprod** et sa démarche collective lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel, visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie.

En effet, le secteur audiovisuel émet environ 1 million de tonnes équivalent CO2 dans l'atmosphère chaque année, dont environ le quart est directement lié aux tournages.

Soutenus par l'ADEME et la DIRECCTE Ile-de-France, les quatre partenaires fondateurs, AUDIENS, la Commission du Film d'Île de France, France Télévisions et TF1, ont depuis 2009 été rejoints par le Pôle Media Grand Paris, le CNC, Film France et la CST.

<https://www.ecoprod.com>

ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES ET DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

Conscient que la formation, tout comme l'éducation, joue un rôle majeur dans la lutte contre les inégalités Femmes/Hommes, le CEFPPF s'engage à respecter la parité dans ses recrutements et organisation d'examens de validation de connaissances.

SIGNALER UN INCIDENT :

Le CEFPPF met à disposition de ses apprenants une adresse mail permettant de signaler tout incident (discrimination, harcèlement, violence sexuelle ou sexiste ...), de manière personnelle ou anonyme, et dans le respect de la confidentialité des échanges.

cefpf.helpme@gmail.com

L'ACTION DE FORMATION



PRÉSENTATION DE L'ACTION DE FORMATION

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

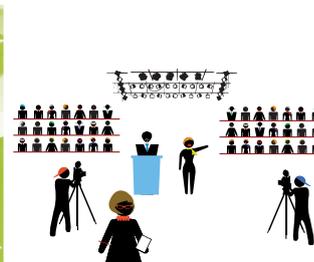
ACCUEIL PUBLIC/RENSEIGNEMENTS

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 30 22 35

ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 32 41 40

Fax : 01 40 30 41 69 - www.cefpf.com - info@cefpf.com



CONTEXTE

QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME DE FLUX ?

De la télévision à Youtube, des plateformes de streaming à Twitch ou aux réseaux sociaux, le format émission de plateau est partout et traite de tous les sujets : news ou infotainment, spécialisé ou humoristique... Transversal et transmédia, ce format accompagne l'audiovisuel depuis sa création, jusqu'à ses plus récentes incarnations sur les réseaux sociaux.

Les intérêts du programme de flux sur tous les supports médias sont donc multiples :

Il permet de traiter de sujets variés et d'intéresser un large public.

Il est accessible à tout moment et sur tous les supports.

Il est un outil de communication puissant

Ce sont des programmes audiovisuels dont la déclinaison peut être effective sur plusieurs épisodes, reproductible sur plusieurs saisons et s'exporter à l'étranger (moyennant une adaptation).

Par définition, le format audiovisuel doit d'une part, être en mesure d'être adapté à différents contextes culturels et d'autre part pouvoir raconter une histoire universelle que tout le monde peut s'approprier avec une plus ou moins grande liberté dans l'adaptation.

On retrouve des formats dans tous les genres audiovisuels : jeu, divertissement, documentaire, fiction ... Mais également sur tous les écrans : certains formats sont développés pour une diffusion à la télévision, d'autres pour le web.

LA FRANCE EN MANQUE DE CRÉATIVITÉ ?

« En France, les formats de flux représentent 30% du volume horaire total en 2019 et 35% du temps d'écoute (magazines, des reportages et des talk shows).

Les exportations de programmes audiovisuels français ont certes connu une hausse de 18% (soit le troisième plus haut niveau depuis 25 ans), malheureusement cette évolution est à nuancer car elle concerne surtout les séries et le secteur de l'animation. La plupart de ceux diffusés en prime time sur les chaînes françaises sont des formats étrangers.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce triste constat.

En outre, la France créant peu de formats.

D'une part, on peut l'expliquer par un déficit de compétences dû au manque de formations spécifiques autour des formats audiovisuels. Développer un format est un métier relativement récent qui nécessite des compétences particulières liées à la conception d'une mécanique dans l'objectif d'optimiser sa circulation sur un marché international. Cette spécificité demande aux professionnels de s'émanciper de leur propre prisme culturel pour imaginer un concept interculturel, qui pourra plaire aux publics des différents pays qui seront susceptibles de le diffuser ».

D'autre part, contrairement aux programmes de stock comme la fiction ou le documentaire qui disposent de nombreuses aides, le programme de flux a jusque-là été écarté de la création.

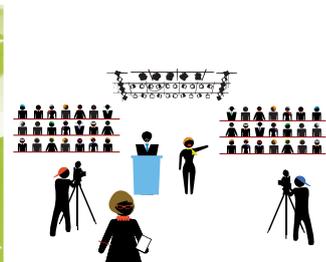
Le 21 décembre 2018, un accord entre France Télévision et les syndicats audiovisuels (le SATEV, le SPECT, le SPFA, le SPI et l'USPA) a été signé garantissant aux entreprises audiovisuelles un investissement dans la création et l'exposition des œuvres dans les différentes offres notamment non-linéaires. Cet accord a eu pour but d'encourager non seulement les entreprises audiovisuelles au développement de coproductions internationales mais aussi inciter les français à développer leur propre format.

Le CEFPF propose ce programme permettant aux producteurs d'être accompagnés pour le développement de formats inédits.

LE METIER DE DEVELOPPEUR DE FORMATS (CPNEF Audiovisuel) :

Il est chargé de concevoir ou d'adapter des formats de programmes audiovisuels, de réaliser l'argumentaire de vente, voire de produire un pilote de ces formats, de vendre ces formats aux diffuseurs et distributeurs.

Ses activités :



LA FORMATION

PUBLIC CONCERNÉ

Profil professionnel des stagiaires

Chargés de production, directeurs de production, assistants de production souhaitant contribuer à la conception d'un programme de flux pour la télévision, réseaux sociaux, plateformes, Youtube...

Pré-requis, expérience professionnelle

Avoir une première expérience de production en tant qu'assistant au sein d'une société de production audiovisuelle

ENJEUX :

Acquérir les compétences nécessaires pour travailler à la conception et à la production de programmes de flux pour multi- supports (télévision, plateformes, Youtube, Réseaux sociaux).

OBJECTIFS DÉTAILLÉS :

- connaître les différents déterminants de la production d'un programme de flux (audience, programmation, politiques d'achats, soutiens financiers, contrats...).
- connaître les modalités de conception, de production et de vente d'un programme de flux en relation avec les stratégies des diffuseurs et plateformes de diffusion.
- conduire de façon pratique la production d'un programme de flux

EVALUATION ET COMPETENCES ACQUISES

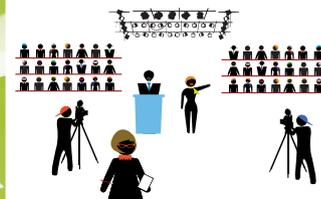
EVALUATION

- Questionnaire écrit

COMPETENCES ACQUISES

Compétences spécifiques :

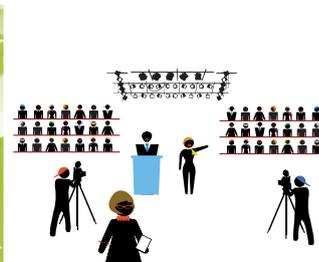
- Elaboration et Rédaction d'un dossier de production de l'éditorial aux moyens techniques
- Déclinaisons Transmédia
- Mise en production : Equipe, planning de production, moyens de production, contrats, budget prévisionnel
- Production et Tournage d'un programme de flux



- Mise en place du workflow de Post Production

■ MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance entre des cours théoriques et une application pratique à partir de différents formats. La formation peut être suivie en présentiel comme à distance (au choix du stagiaire).



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	56 heures, 2 semaines et demi soit 7 jours
Durée hebdomadaire :	36 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30 (1/2 journée de libre par semaine)
Lieu de formation :	CEFPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35
Prix :	2 240 € HT
Date des sessions :	Du 03/02/2025 au 11/02/2025
Présence :	100% présentiel

FORMATEURS

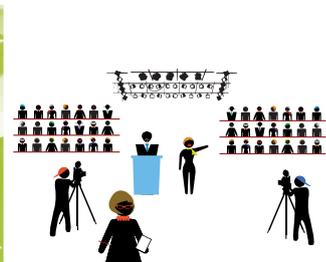
Responsable pédagogique :	Michaël LEBLANC, responsable pédagogique au CEFPF
Formateur référent :	Flore MONGIN, productrice et réalisatrice
Intervenants :	Angela LORENTE, productrice et réalisatrice , directeur de production

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Supports fournis aux stagiaires :	(supports, ressources pédagogiques...) - Dossier de documentation propre à chaque intervenant.
Moyens techniques à la disposition des stagiaires :	(matériels, équipements techniques et informatiques, logiciels utilisés) - Lecteur Blu-ray - 1 ordinateur Mac OS par personne équipé du Pack office et de Photoshop. - Deux écrans – 80 et 60 pouces avec une interface Windows – sont installés dans le site Marey afin de permettre le travail de formation présentiel, mixte ou à distance
Nombre de stagiaires par poste de travail :	Un poste de travail Mac par personne
Modalités d'évaluation :	- Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par la formatrice référente et le directeur pédagogique.

CONTENU DE L'ACTION





■ 1^{re} journée :

Le développement du concept

■ 2^e journée :

L'évaluation des coûts et la recherche de financements (1)

■ 3^e journée :

L'évaluation des coûts et la recherche de financements (2)

■ 4^e journée :

Le tournage (en direct) et la post-production

■ 5^e journée :

La captation

■ 6^e journée :

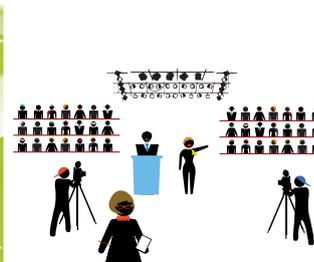
Étude d'un cas pratique : la captation des spectacles vivants

■ 7^e journée :

Validation finale pour l'obtention du CP-FFP "créateur de format"

PROGRAMME DÉTAILLÉ





■ 1^{re} journée

ELABORATION ET RÉDACTION DU DOSSIER DE PRODUCTION 1/2

Le développement du concept

Objectifs :

Présentation du programme de flux (formats, types, durée, mise à l'antenne, spécificités)
Mise en situation : Lancement TP Création d'un magazine à partir du cahier des charges
Rédaction du Dossier de présentation : concept, développement et conducteur

Contenu :

À partir d'un cas réel de production de programme de flux, les stagiaires étudient :

- Les spécificités de la production de programmes
- La ligne éditoriale et le cahier des charges des diffuseurs et plateformes
- La négociation et les accords avec les diffuseurs partenaires ou plateformes
- La définition générale du concept
- La rédaction de la bible

■ 2^e journée

ELABORATION ET RÉDACTION DU DOSSIER DE PRODUCTION 2/2

La mise en production

Objectifs :

- Constitution des équipes (technique, production, tournage, post-production)
- Mise en place du Planning global : production, tournage et post production
- Rédaction des Contrats
- Budget prévisionnel

Contenu : À partir d'un cas réel de production de programmes de flux, les stagiaires étudient :

- La composition de l'équipe
- Le planning de production et postproduction
- Les contrats d'engagement de l'équipe artistique (auteurs, réalisateurs, comédiens), techniciens.

■ 3^e journée

L'ÉVALUATION DES COÛTS

Objectif :

- Connaître la préparation et l'organisation logistique générales d'un programme de flux
- Evaluer le coût d'un programme et trouver des financements complémentaires

Contenu : À partir d'un cas réel de production de programmes de flux, les stagiaires étudient :

- L'élaboration du devis relatif à un épisode du magazine et la prévision du coût de la production à long terme (cumul des coûts, économies d'échelle)
- La recherche de partenaires financiers
- La négociation et les arguments vis-à-vis du diffuseur

■ 4^e journée

LE TOURNAGE (EN DIRECT) ET LA POST-PRODUCTION

Objectif :

Connaître l'organisation d'un tournage et de la post-production d'un magazine en direct

Contenu :

À partir d'un cas réel de production, les stagiaires étudient :

- L'équipe technique et artistique d'un programme de flux
- La préparation et la réalisation
- Les étapes du déroulement des opérations en direct

Exercice : À partir d'une mise en situation de réalisation d'émission en direct, les stagiaires suivent minute après minute les étapes de son déroulement et les difficultés pratiques intervenant au cours de la retransmission : transports, problèmes de liaison son, gestion des demandes d'images par d'autres diffuseurs, Conférences de production, comptes-rendus.

■ 5^e journée :

DECLINAISON TRANSMEDIA

Objectif :

- Définir les spécificités de production des plateformes de diffusion (youtube, réseaux sociaux)
- Elaboration du plan de production transmédia du projet (TP)
- Mise en place des productions

Contenu :

À partir d'un cas réel de production de programmes de flux, les stagiaires étudient :

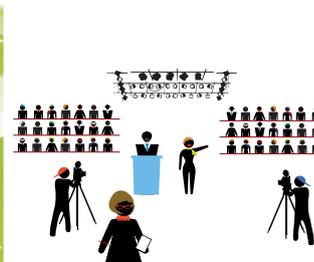
- la déclinaison transmedia d'un projet,
- ses plateformes de diffusion, son équipe
- L'adaptation à la plateforme diffusion

■ 6^e journée :

LA CREATION DE FORMATS

■ 7^e journée :

LA CREATION DE FORMATS



■ 6^e journée

Étude d'un cas pratique : la captation des spectacles vivants

- Définition du projet et de son cahier des charges
- Les droits d'auteur
- Les droits des artistes interprètes et organisateurs du spectacle
- La rémunération des artistes
- Les droits d'adaptation
- Les droits d'exploitation direct et rediffusions
- Le repérage sur site et validation des conditions de mise en place du dispositif technique
- Le dispositif technique : la régie multicaméras, le son, la postproduction
- La gestion de la préparation et des équipes
- Les intervenants spécialisés
- La gestion des enregistrements
- Le cas du direct
- Le chiffrage de la captation

■ 7^e journée :

Validation finale pour l'obtention du CP-FFP "créateur de format"

Présentation des contenus face à un jury composé de professionnels en activité :

- 1 Directeur des programmes d'une plateforme.
- 1 Directeur des programmes d'une chaîne nationale.
- 2 Directeurs des programmes d'une société de production.

Le jury est choisi en fonction des projets des apprenants.

Chaque stagiaire (ou binôme) présente son projet face au jury qui fait un retour "à chaud".

L'étape du pitch est une prise de parole déterminante pour le succès de son projet, de son format. En quelques minutes, les stagiaires doivent être en mesure d'exposer clairement et simplement leur programme en dévoilant leur vision et leur objectif.

Bilan de la formation :

La formatrice référente effectue un débriefing individuel visant à conseiller les stagiaires sur leur marge de progression et s'attarde sur chaque projet pour lui permettre d'aboutir.



C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

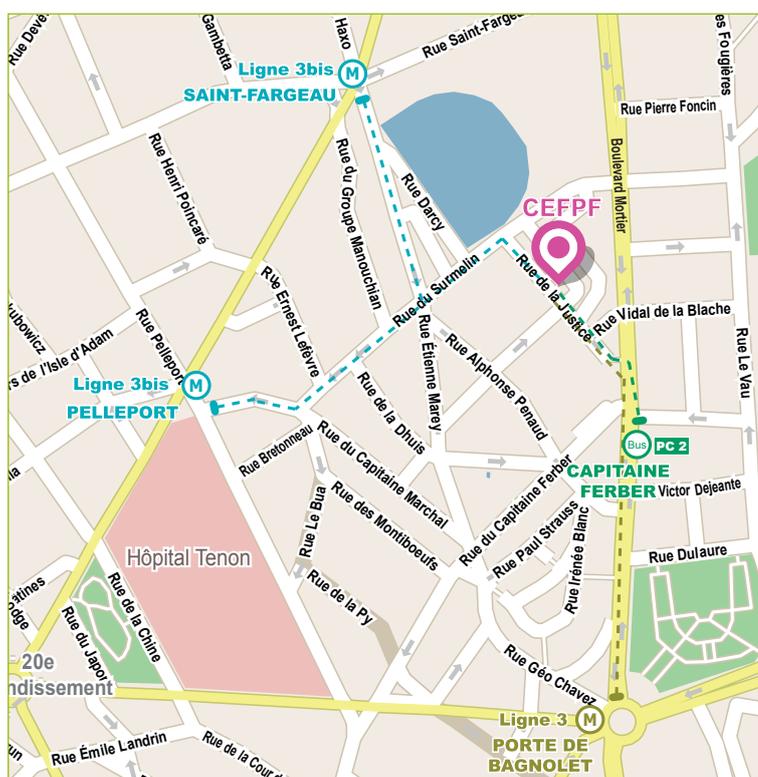
V . GARANTIES

Le CEFPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

NOUS CONTACTER

PAR COURRIER

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

Retrouvez-nous sur **Facebook**

 <https://fr-fr.facebook.com/cefpf.centredeformation/>

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice et au 55 rue Etienne Marey, de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

